

NOTES DE LECTURE

AYOUB (Antoine) – **Le pétrole, économie et politique** – Éditions Économica, Paris 1996, 396 pages.

L'ouvrage d'Antoine AYOUB, qui comporte près de 400 pages, regroupe un choix d'articles écrits par l'auteur et parus entre 1974 et 1994 dans différents ouvrages collectifs et revues. Le fil conducteur de cet ouvrage est l'analyse des évolutions du marché pétrolier mondial avec une problématique centrale : l'interaction des phénomènes politiques et des enjeux économiques est une constante du marché pétrolier.

La première partie de l'ouvrage est intitulée « Prix et structures du marché ». Elle montre les apports mais aussi les limites de la théorie économique pour comprendre les fluctuations du prix du pétrole. Neuf chapitres reprennent de façon chronologique des contributions parues entre 1974 et 1994. Le chapitre VIII intitulé « Le pétrole : économie et politique » et qui présente un article publié en 1994 dans la *Revue de l'Énergie* (lui-même repris dans *L'Actualité Économique de Montréal*, *Energy Studies Review* et *Energia, Desarrollo y medio Ambiente*) est très révélateur de l'approche de l'auteur. Ce n'est pas la théorie de H. Hotelling (malgré son « élégance et sa rigueur formelle ») qui a guidé ses recherches pour comprendre le fonctionnement du marché pétrolier mais la « vieille théorie de la rente différentielle de Ricardo » qui lui semble constituer un meilleur cadre de référence. Sans l'existence d'une telle rente « l'histoire du pétrole aurait été sans doute beaucoup moins complexe et beaucoup moins dramatique ». La raison d'être de cette rente est que les coûts de pro-

duction des différentes unités ne sont pas identiques au moment où la production de chacune d'elles est nécessaire à l'équilibre du marché à un moment donné et pour un prix donné. La logique de cette théorie de la rente fait que les découvertes majeures de gisements pétroliers dans les pays du golfe Persique, à un coût dérisoire par baril produit, auraient dû rétrécir petit à petit la part de la production américaine, voire l'éliminer à terme, dans la mesure où les coûts de production y sont sensiblement plus élevés. Il faut donc chercher une explication d'ordre politique et institutionnel à cette non-vérification de la thèse économique. En fait les prix pétroliers sont la résultante d'un compromis entre les intérêts économiques et politiques des deux plus importants acteurs sur la scène pétrolière mondiale : les États-Unis et l'Arabie Saoudite (appuyée par le Koweït, les Émirats Arabes Unis et le Qatar). Ce point de vue sera développé avec force tout au long de l'ouvrage. Cela ne signifie pas que la théorie de la cartellisation ne puisse pas apporter une réponse acceptable à certains moments aux interrogations soulevées. Mais deux facteurs extra-économiques vont aux yeux de l'auteur jouer un rôle décisif : les nationalisations des compagnies pétrolières, d'une part, les relations bilatérales entre les États-Unis et les pays du Golfe, d'autre part. Or pourra certes faire observer que les deux thèses (cartellisation, facteurs extra-économiques) sont conciliables dans la mesure où les considérations « politiques et institutionnelles » ont elles-mêmes pour partie de fondements économiques.

L'auteur le reconnaît d'ailleurs lorsqu'il écrit « pour l'Arabie Saoudite, la politique améri-

duction des différentes unités ne sont pas identiques au moment où la production de chacune d'elles est nécessaire à l'équilibre du marché à un moment donné et pour un prix donné. La logique de cette théorie de la rente fait que les découvertes majeures de gisements pétroliers dans les pays du golfe Persique, à un coût dérisoire par baril produit, auraient dû rétrécir petit à petit la part de la production américaine, voire l'éliminer à terme, dans la mesure où les coûts de production y sont sensiblement plus élevés. Il faut donc chercher une explication d'ordre politique et institutionnel à cette non-vérification de la thèse économique. En fait les prix pétroliers sont la résultante d'un compromis entre les intérêts économiques et politiques des deux plus importants acteurs sur la scène pétrolière mondiale : les États-Unis et l'Arabie Saoudite (appuyée par le Koweït, les Émirats Arabes Unis et le Qatar). Ce point de vue sera développé avec force tout au long de l'ouvrage. Cela ne signifie pas que la théorie de la cartellisation ne puisse pas apporter une réponse acceptable à certains moments aux interrogations soulevées. Mais deux facteurs extra-économiques vont aux yeux de l'auteur jouer un rôle décisif : les nationalisations des compagnies pétrolières, d'une part, les relations bilatérales entre les États-Unis et les pays du Golfe, d'autre part. On pourra certes faire observer que les deux thèses (cartellisation, facteurs extra-économiques) sont conciliables dans la mesure où les considérations « politiques et institutionnelles » ont elles-mêmes pour partie des fondements économiques.

L'auteur le reconnaît d'ailleurs lorsqu'il écrit « pour l'Arabie Saoudite, la politique améri-

caine, qui consiste à favoriser un prix courant ni trop élevé, ni en même temps trop éloigné de leur prix-plancher, coïncide très bien avec ses propres intérêts économiques et est renforcée par les besoins de protection militaire que ce pays, très vulnérable, cherche à combler auprès des États-Unis ». On peut dès lors parler d'une forme d'oligopole bilatéral et nul doute que la théorie des jeux est de nature à nous éclairer sur les stratégies adoptées.

La deuxième partie de l'ouvrage est intitulée « Conjoncture et politiques pétrolières ». Elle comporte dix chapitres reprenant des papiers écrits entre 1979 et 1991 et qui viennent à l'appui de la thèse précédemment développée concernant les déterminants « politiques » des crises pétrolières. Plusieurs chapitres sont également consacrés à la sécurité des approvisionnements pétroliers et aux choix énergétiques du Québec et du Canada. Une réflexion sur la stabilité de l'OPEP au lendemain du contre-choc pétrolier, dans un contexte de surplus de l'offre, est également menée dans deux chapitres. Le dernier chapitre de cette partie, écrit en 1991, est consacré à une réflexion sur « la crise du Golfe ». La guerre dévastatrice qui l'a accompagnée n'est que la « manifestation dramatique des problèmes qui agitent le secteur pétrolier depuis 1973. Si, à court terme, la guerre paraît avoir été la réponse radicale à ces problèmes, à plus long terme on peut se demander si elle ne les aggrave pas au cas où aucune solution adéquate et juste ne serait trouvée au problème politique majeur du Moyen-Orient, le conflit israélo-arabo-palestinien ». Une telle solution est indispensable si l'on veut établir un lien durable entre le pétrole et le développement économique. Mais elle n'est valable que si la démocratie s'installe véritablement dans tous ces pays.

La réflexion sur les liens entre pétrole et développement constitue l'épine dorsale de la troisième partie de l'ouvrage. Sept chapitres écrits entre 1986 et 1993 sont consacrés au rôle de l'énergie dans le dialogue Nord-Sud, à celui du pétrole dans la coopération inter-africaine et entre les pays arabes. Si l'on

entend par développement économique un processus qui doit conduire à l'édification d'une économie diversifiée et auto-entretenu, alors il faut reconnaître que le bilan de la grande majorité des pays de l'OPEP est plutôt négatif, conclut l'auteur. Ces pays sont encore fortement dépendants du pétrole et des recettes pétrolières, peut-être même autant qu'en 1973. Plus de 90% de leurs exportations sont toujours tributaires du pétrole, au moment où les pays importateurs (industrialisés) ont diminué d'une manière importante leur dépendance à l'égard du pétrole importé. Le « déficit démocratique » constitue pour l'auteur l'un des facteurs explicatifs de ce « mal développement ». Malgré la diversité des systèmes politico-économiques qui régnaient dans les pays de l'OPEP au début des années 70, l'État était partout le seul propriétaire de la rente pétrolière et le seul qui commande à sa répartition et à son utilisation. L'idée qui prédominait alors était que le développement économique exige un pouvoir politique centralisé. L'absence de démocratie véritable empêchait de découvrir et de corriger à temps les prémisses des erreurs qui ont débouché soit sur des révoltes ravageuses (Iran) soit sur une instabilité politique déclarée (Algérie) soit sur des aventures militaires (Irak). L'adoption des recettes de l'économie de marché, ce que chacun semble souhaiter aujourd'hui, sans changements dans les institutions politiques, n'est donc pas une approche suffisante pour sortir de l'impasse. La solution serait d'introduire progressivement et simultanément le libéralisme politique en même temps que le libéralisme économique.

L'intérêt d'un tel ouvrage est de faire à un moment donné un bilan de l'œuvre d'une période en restituant les unes par rapport aux autres des contributions écrites dans des contextes différents. Il faut lire les chapitres en ayant conscience de la date à laquelle ils ont été écrits originellement. Ce qui frappe c'est la pertinence des analyses faites car, *a posteriori*, la thèse centrale de l'auteur n'a pas vieilli. Elle reste pertinente et elle est

constante tout au long de l'ouvrage : les acteurs politiques ne doivent pas être estimés si l'on veut comprendre les fluctuations du prix du pétrole. Certes les « fondamentaux économiques » expliquent une large part de ce qui s'est passé mais le pétrole n'est pas une « commodity » comme d'autres. Il s'agit là d'un ouvrage de référence incontournable pour ceux qui s'intéressent à l'économie pétrolière mondiale.

Jacques PERCECQ

HENRY (Claude). **Concurrence et vices publics dans l'Union européenne**
Paris : PUF, 1997, 225 p.

«L'unification économique, l'absence de discrimination et la loyauté de la concurrence sont des valeurs communautaires contre lesquelles aucun autre intérêt économique n'est supposé prévaloir» (p. 10). Comment les services publics, industrie commerciale, peuvent-ils s'y conformer ? Découper et privatiser à «l'anglaise» est-elle la seule voie possible ? N'en existent-ils d'autres pour faire émerger un modèle européen de service public ? Plutôt que des contraintes intolérables, les directives de Bruxelles ne sont-elles pas des aiguilles pour repenser, en France même, ce que doit être un service public ?

Pour répondre à ces questions, Claude Henry cherche le terrain solide que constitue l'identification des trois grandes catégories de missions de service public (p. 11). Mais leur énoncé n'exclut pas automatiquement du champ de la concurrence toute opération qui les invoque. Poisson par exemple, cette dernière peut aussi être remise. L'ouvrage s'emploie à l'établir dans les secteurs de l'électricité, des chemins de fer, la poste et des télécommunications, comparant l'entreprise française conçue avec celle d'un autre pays européen et en fonction de la richesse de son expérience